
Dans le cœur du Parc national du Mercantour, l'activité de base-jump, comprenant départs de saut et survols, est interdite en tous lieux

Ces sites sont localisés dans le cœur du Parc national du Mercantour où la protection de la faune, de la flore et des milieux naturels interdit la pratique du base-jump; les falaises peuvent être en particulier des sites de reproduction des grands rapaces et autres oiseaux très sensibles au dérangement.

Il ne faut donc pas sauter ces exits qui sont ici à titre de mémoire et d'information.

<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/le-parc-national-du-mercantour/la-reglementation>

Base de données des restrictions applicables (période / type) aux sports de pleine nature en France : <https://biodiv-sports.fr/>



Spot interdit



Zone Sensible

Pages dans la catégorie « Parc National du Mercantour »

Cette catégorie comprend 8 pages, dont les 8 ci-dessous.

B

- [Baisse du Vallonnet](#)
- [Barre de la Bousse](#)
- [Beau Redeurlaïne](#)

C

- [Cascade du Démant](#)
- [Cascade du Pich](#)

L

- [La Baumette](#)

S

- [Saut du Var](#)

T

- [Tête de Prachastel](#)